

Liste des professions et catégories socioprofessionnelles

Code	Libellé	Code	Libellé
Agriculteurs exploitants			
10	Agriculteurs exploitants		
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise			
21	Artisans	22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures			
31	Professions libérales	33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires			
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux	45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise		
Employés			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises	55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers		
Ouvriers			
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles		
Retraités			
71	Retraités agriculteurs exploitants	72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres	75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés	78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle			
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	83	Militaires du contingent
84	Élèves, étudiants	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)		

INFORMATIONS RESTAURATION

Un élève est demi-pensionnaire s'il mange à la restauration tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de la semaine. Un élève qui mange exceptionnellement ou régulièrement un, deux ou trois jours fixes maximum par semaine sera considéré comme externe.

Pour les élèves demi-pensionnaires

Les frais de demi-pension sont à payer une fois par trimestre, 15 jours après réception de la facture qui est transmise par mail au responsable financier. Elle est aussi remise aux élèves. Le montant du trimestre est forfaitaire même s'il est calculé en fonction du nombre de repas du trimestre.

Tarif année civile 2023 : 423 € pour 141 repas soit 3€ en moyenne le repas. Les frais de demi-pension pour le trimestre septembre à décembre 2023 seront de 168 € (hors bourses et/ou remises). Les montants pour les trimestres de 2024 ne sont pas encore arrêtés.

Des aides qui réduisent les frais de demi-pension (bourse nationale, bourse départementale et fonds social cantine) peuvent être accordées sous conditions de ressources. Les familles qui perçoivent le RSA socle, après déduction des bourses nationale et départementale, n'auront pas de frais de demi-pension à régler car le reliquat éventuel des frais de demi-pension sera alors pris en charge par le Conseil Départemental (si le CD maintient bien toujours ce dispositif pour 2023/2024).

Pour les élèves externes au ticket

Un élève peut manger au restaurant scolaire régulièrement (un, deux ou trois jours fixes par semaine) ou de manière exceptionnelle sur accord préalable du collège : il sera alors considéré comme externe et pourra bénéficier, sous conditions de ressources, d'une bourse nationale mais pas d'une bourse départementale qui n'est attribuée qu'aux seuls élèves demi-pensionnaires. Le prix du ticket repas pour 2023 est de 3.80€. Un formulaire sera distribué aux élèves externes à la rentrée qui souhaiteraient adopter ce régime scolaire.

INSCRIPTION
AU COLLEGE BUCAILLE-CHARCOT
Année Scolaire 2023/2024

**Demande d'inscription en classe de 6^{ème}
et 1^{ère} année d'ULIS**

Dossier à remettre complet au secrétariat du jeudi 15 au jeudi 22 juin :

COLLÈGE
BUCAILLE
CHARCOT

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 17h
- Le mercredi de 7h45 à 11h45

Le Principal,
P.MARIE

La Principale
adjointe,
D.PICARD

Téléphone:
02 33 53 17 61

Mél.
ce.05020081
@ac-normandie.fr

Site web
[https://bucaille-
charcot.etab.ac-
caen.fr/](https://bucaille-charcot.etab.ac-caen.fr/)



30, rue de la Bucaille
BP 315
50100 CHERBOURG
EN COTENTIN



Nom et Prénoms de l'élève :
Date et lieu de naissance :
Département : Nationalité : Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
L'élève est pris en charge ou suivi par un intervenant extérieur : <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI précisez :

Scolarité précédente

Établissement et adresse :
.....
.....
Classe : Redoublant : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Pièces à fournir

- Fiche d'urgence (jaune)
- Fiche non confidentielle à ne remplir que si l'élève présente un problème médical
- Fiche de renseignements Vie Scolaire (verte)
- Fiche Foyer Socio-Educatif (beige), si adhésion : chèque à libeller à l'ordre du Foyer Socio-Éducatif du collège Bucaille-Charcot ou espèces à mettre dans une enveloppe avec le nom de l'élève
- Relevé d'Identité Bancaire (sert uniquement pour le virement des bourses nationales et/ou remboursements éventuels et non pour des prélèvements automatiques)
- Photocopie du livret de famille et de la carte nationale d'identité de l'élève (pourrait être nécessaire pour pouvoir participer à des sorties et/ou voyages scolaires)
- En cas de séparation ou de divorce photocopie de la décision du jugement pour la garde de l'enfant
- Photocopie des pages de vaccinations dans le carnet de santé (à agraffer à la fiche d'urgence)

L'attestation d'assurance scolaire sera à fournir à la rentrée

A fournir également pour les élèves arrivant en 6^{ème} d'un autre collège

- Certificat de radiation-exeat fourni par l'établissement précédent
 - Photocopie des bulletins trimestriels ou semestriels de l'année de 6^{ème}
- Élève boursier oui non

L'inscription sera définitive lorsque le dossier sera complet

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ÉLÈVE

Si séparation des parents :  adresse de l'élève Père Mère Autre :

 personne qui paye les frais scolaires Père Mère Autre :

	Responsable légal <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre :	Responsable légal <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre :
Nom et prénom
Adresse
Adresse électronique
Téléphone fixe domicile / / / / / / / /
Téléphone mobile / / / / / / / /
Téléphone travail / / / / / / / /
A contacter en priorité	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Profession (selon tableau dernière page)	Code _ _ Libellé	Code _ _ Libellé
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Concubin Nombre d'enfants à charge _ _	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Concubin Nombre d'enfants à charge _ _
Communication des adresses	<input type="checkbox"/> AUTORISE <input type="checkbox"/> N'AUTORISE PAS La communication de mon adresse personnelle et mail aux fédérations ou associations de parents d'élèves	<input type="checkbox"/> AUTORISE <input type="checkbox"/> N'AUTORISE PAS La communication de mon adresse personnelle et mail aux fédérations ou associations de parents d'élèves

	AUTRE PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE	AUTRE PERSONNE A CONTACTER SI RESPONSABLES NON JOIGNABLES
	<input type="checkbox"/> Responsable légal <input type="checkbox"/> Financier (qui recevra les factures de cantine si l'élève est demi-pensionnaire) Lien avec l'élève : <input type="checkbox"/> Assistant(e) familial(e) <input type="checkbox"/> Éducateur <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre :	Lien avec l'élève : <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Autre membre de la famille précisez <input type="checkbox"/> Autre :
Nom et prénom
Adresse	
Adresse électronique	
Téléphones / / / / / / / / <input type="checkbox"/> AUTORISE <input type="checkbox"/> N'AUTORISE PAS La communication de mon adresse personnelle et mail aux fédérations ou associations de parents d'élèves / / / / / / / /

Options et langues vivantes proposées au collège Bucaille-Charcot
Ajout d'heures par semaine à l'emploi du temps de base de l'élève

	Bilangue	LCE	LCI	Sections sportives et conventions sportives
Options	3h d'anglais et 3h d'allemand	Langue et culture anglo-saxonne en anglais	Selon un menu élaboré en début d'année scolaire, les élèves sont amenés à faire différentes matières en anglais	Sections sportives ☞ Basket, Athlétisme : sélections par les fédérations sportives.
				Conventions sportives ☞ Gym, Natation : adhésion aux clubs sportifs de référence.
		Engagement sur l'année		Le choix des sections sportives ou des activités sportives proposées dans le cadre de conventions se fait en lien avec les instances sportives qui les animent.
6^{ème}	+ 2h	+ 1h	+ 1h	+ 4h

Choix des options en 6^{ème}	Section sportive : Sélection validée (fournir la copie du courrier) ☞ <input type="checkbox"/> Athlétisme <input type="checkbox"/> Basket
	Convention sportive : Adhésion effective au club sportif ☞ <input type="checkbox"/> Gym (Gym 2000) <input type="checkbox"/> Natation (Aquatic Club Cherbourg ou Association de Sauvetage et d'Éducation à la Sécurité du Cotentin)
	Indiquer les options souhaitées par ordre de préférence (1,2..)
	<input type="checkbox"/> Langues et Cultures Européennes <input type="checkbox"/> Langue et Culture Internationale <input type="checkbox"/> Bilangue anglais-allemand <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas d'option
	<p>Si vous souhaitez réaliser plusieurs options, le collège étudiera la faisabilité. En fonction des places disponibles, de la compatibilité des emplois du temps et de la capacité de l'élève à assumer la surcharge de travail (réf bulletins scolaires), le collège accédera ou non à la demande. Il est donc important de mettre un ordre de priorité pour vos choix d'options. Contactez le secrétariat pour des demandes de précision.</p>

J'inscris mon enfant pour l'année scolaire* 2023-2024 comme (Cf en dernière page les précisions sur la restauration) :

- Demi-Pensionnaire (repas tous les jours) Externe
 Externe au ticket (repas au ticket 1, 2 ou 3 jours fixes). Un formulaire d'inscription à ce régime sera distribué à l'élève le jour de la rentrée pour qu'il soit complété et retourné à l'intendance selon l'emploi du temps de l'élève.
 Il ne sera pas possible d'obtenir une bourse départementale, qui est accordée sous condition de ressources aux seuls élèves demi-pensionnaires.

*un responsable légal peut demander par écrit à modifier en cours d'année le régime scolaire de son enfant.

A, le

Signature du/des responsables légaux